

CONTRAT DE LOCATION D'ÉQUIPEMENT D'ESCRIME :
Les Lames des Pennes Mirabeau
Saison 2025/2026

• **Le ou la pratiquant.e**

Nom :

Prénom :

Catégorie : **Entourez la catégorie**

M5	M7	M9	M11	M13	M15	M17	M20	Senior	Vétérane
----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	--------	----------

• **Le responsable légal**

Nom :

Prénom :

• **Équipement loué :**

Équipement	Numéros inscrits	Numéros si remplacement	Règlement
MASQUE			Montant de la location annuelle :
VESTE			
PANTALON			
SOUS-CUIRASSE			Montant du chèque de caution :200 euros.....
GANT			
BUSTIER			Numéro de chèque de caution :

Je m'engage à suivre les conseils d'entretien du matériel suivants :

- Lavage normal en machine de la tenue (sauf masque et bustier) conseillé toutes les deux semaines. Merci de veiller à garder la tenue blanche.
- Nettoyage de l'intérieur du masque et du bustier avec des lingettes désinfectantes, conseillé toutes les deux semaines.

Je m'engage à effectuer les signalements auprès du maître d'armes :

- En cas de dysfonctionnement et/ou de casse, merci de le signaler au maître d'armes afin d'effectuer un changement et/ou une réparation du matériel. En fonction du niveau de détérioration, Les lames des Pennes Mirabeau se réservent le droit de demander une compensation financière.

Je m'engage à rendre le matériel loué au maître d'armes lors du dernier cours d'escrime ou lors d'une date de retour fixée ultérieurement. En cas de non-restitution du matériel, le chèque de caution sera alors encaissé. En cas de retard de restitution du matériel, Les lames des Pennes Mirabeau se réservent le droit de demander une compensation financière.

Par ma signature, j'accepte les conditions de location du matériel.

Date et signature